

EDITO

Mars est le mois du printemps. C'est la saison du renouveau de la nature qui se réveille et se réchauffe, la vie reprend son droit. Les journées se rallongent et notre envie légitime de sortir, de retrouver un semblant de vie sociale ne fait que grandir.

Ca tombe bien ! Avec les beaux jours, de nombreux événements festifs des associations sont programmés, comme la choucroute ou la matinée moules-frites, le carnaval, la soirée court-métrage, le festival d'humour et le tant attendu repas des aînés reporté au 27 mars !

Roselyne PERIER

AGENDA

MARS

Mardi 1 : Mardi gras (après les crêpes, les bugnes...)

Mercredi 2 : Réunion publique pour le projet participation citoyenne par la Gendarmerie d'Ampuis :
REPORTÉE à une date ultérieure

Vendredi 4 de 10h à 18h : Journée jeux gratuite à la salle des fêtes avec le ludomobile

Samedi 5 de 9h à 15h : Déchèterie mobile (parking du cimetière)

Dimanche 6 à 12h : Choucroute de l'Association Les Haies en Fleurs

Dimanche 6 : Matinée moules-frites de l'ASQV FOOT au Fautre à Trèves

Jeudi 10 à 20h30 : Soirée du Festival d'Humour au Fautre à Trèves

Vendredi 11 à 16h30 : Carnaval du Sou des Ecoles devant la salle des fêtes

Vendredi 18 à 20h30 : Fête du court-métrage par l'Association Culturelle à la salle des fêtes

Nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars : Changement d'heure (on avance d'1h)

Dimanche 27 à 12h : Repas des aîné(e)s au Fautre à Trèves



AVRIL

Samedi 2 à 20h30 : Soirée Rires et chansons avec la Chorale des 4 Vents et « le Lucien » au Fautre

Dimanche 3 : Matinée sabodet des ZAZOUS

Samedi 23 : Banquet des classes en 2

ACTUALITES

Rejoignez-nous sur
facebook

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

INFO MAIRIE

URGENT ! Nous
RECRUTONS

REPAS DES AINES

Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 27 mars 2022 à 12h** à la salle Pierre Bret au Fautre à Trèves.

Se réunir autour d'une bonne table puis danser, c'est une habitude bien ancrée aux Haies pour le repas des aînés offert habituellement mi janvier par la municipalité.

Nous sommes impatients de partager ce moment chaleureux avec les aîné(e)s du village !

Pensez au changement d'heure ! En effet, c'est dans la nuit de samedi 26 à dimanche 27 mars que nous changerons d'heure, en avançant d'une heure.

NOTA : Si des personnes de +65 ans non inscrites pour le repas de janvier souhaitent participer, elles peuvent se faire connaître en mairie avant le 15 mars.

POSTE A POURVOIR

La mairie des Haies (69420) recherche :

un adjoint d'animation (H/F)

pour le temps périscolaire
pour surveiller les enfants de 3 à 11 ans
de la garderie de l'école du village.

Profil recherché :

- Bonne aptitude au contact des enfants
- Dynamique, motivé, disponible

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Se renseigner en mairie.

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr



ELAGAGE

Durant les vacances scolaires de février, les platanes de la cour d'école, du terrain de pétanque et celui devant l'église ont été élagués avec une taille légère. Les tire-sèves laissés permettront d'obtenir un feuillage dès les premières chaleurs pour profiter de leur ombrage.

Les branchages ont été broyés sur place pour éviter les aller-retours en déchèterie et pour les valoriser sur place : le broyat sera étalé dans les massifs pour maintenir la fraîcheur au pied des plantes, enrichir le sol et limiter la repousse des adventices.

BANCS PUBLICS

A la faveur des intempéries, l'employé communal a rénové les bancs du village : les planches en bois ont été changées et vernies.

Un à un les bancs ont retrouvés une seconde jeunesse !

ECLAIRAGE

Les travaux de changement des 135 têtes de candélabres de la commune se terminent.

Les paramétrages de télégestion auront lieu prochainement.

L'éclairage du chemin des Ecoliers (entre le lotissement Les Accacias et le bourg) a été complété.

Un mât solaire a été installé à côté de l'abri bus à La croix Régis pour sécuriser les écoliers.

Un second vol nocturne de drone après travaux aura lieu pour comparer l'impact lumineux. Un arrêté a été pris par la mairie. La mairie signale qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

CITOYENNETE

ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

NOUVELLE CARTE D'ELECTEUR

L'élection Présidentielle se tiendra les dimanches 10 et 24 avril 2022.

À cette occasion, une refonte des listes électorales aura lieu.

Chaque électeur recevra donc une nouvelle carte électorale mise à jour avec un QR code.

Ce QR code renvoie vers le nouveau portail www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi :

- ✓ vérifier votre situation électorale ;
- ✓ trouver votre bureau de vote ;
- ✓ vous inscrire en ligne sur les listes électorales ;
- ✓ effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

EN CAS D'EMPECHEMENT : LE VOTE PAR PROCURATION

Tout électeur qui le souhaite peut exercer son droit de vote par procuration en confiant à un tiers inscrit sur les listes électorales, le soin d'exprimer son vote.

À NOTER : Depuis le 1er janvier 2022, le mandataire peut être un électeur inscrit sur les listes électorales de la commune ou sur celles d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La procuration peut être établie soit :

- sur le service <https://www.maprocuration.gouv.fr>
- via le formulaire (CERFA 14952*03) disponible sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

à remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, la date de naissance de la personne ainsi que son numéro d'électeur (NNE) inscrit sur la carte électorale. à la Gendarmerie ou dans un Commissariat.

La personne à qui vous donnez votre procuration ne doit pas posséder plus d'une procuration établie en France ou plus de deux faites depuis l'étranger.

Vous devez indiquer l'élection, sa date, et si la procuration concerne le 1er tour, le 2ème tour ou les 2 tours. Vous pouvez désigner soit le même électeur pour les 2 tours de l'élection, soit un électeur différent pour chaque tour.

VIVEZ L'EXPERIENCE D'ASSESEURS BENEVOLES LORS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES !

Dans le cadre du double scrutin pour les élections présidentielles le 10 et 24 avril et législatives le 12 et 19 juin, la commune des Haies est à la recherche d'assesseurs pour la tenue du bureau de vote. Les assesseurs sont essentiels ! En tant qu'assesseur, vous êtes chargé de :

- Vérifier l'identité des électeurs
- Faire signer la liste d'émargement
- Apposer la date du scrutin sur les cartes électorales

Le bureau de vote des Haies sera ouvert de 8h à 18h.

Vous souhaitez vous investir dans cet acte citoyen et vous inscrire ?

- Pour être assesseur, vous devez être majeur et inscrit sur les listes électorales des Haies.
- Merci de bien vouloir nous envoyer un e-mail à mairie@leshaies.fr avant le 1 avril et le 3 juin en indiquant vos disponibilités pour la tenue du bureau de vote pour les deux tours, nom, prénom, email et téléphone.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au 04.74.56.89.90.

D'avance merci !



DU COTE DE L'ECOLE...



Inscriptions!

ECOLE : INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2022

Madame, Monsieur,

Afin d'avoir une vision plus précise de l'effectif des élèves de l'école du village pour la rentrée 2022, la directrice souhaiterait que toutes les personnes susceptibles d'inscrire de nouveaux enfants en septembre 2022 la contactent avant fin mars.

Merci de communiquer cette information auprès de vos voisins, amis, familles...

Pour rappel, voici le numéro de téléphone de l'école : 04/74/87/86/07

Mme GARDETTE, directrice

Journalistes en herbe à l'école

Cette année, les élèves de la classe de CM1/CM2 travaillent sur la presse. Grâce à un abonnement à « Mon quotidien » (merci au Sou des Ecoles !), ils peuvent lire et comprendre de quoi est fait un journal.

Forts de ces découvertes, ils se sont eux-mêmes lancés dans la rédaction d'un petit journal : écriture des articles, des jeux, prises de photos, choix lors de deux « conférences de presse », mise en page...

Les voici donc heureux de vous proposer leur premier exemplaire !

Si vous êtes intéressés, vous pourrez le trouver à la vente pour la somme symbolique de 0,50€ en mairie ou à la bibliothèque.

D'avance, merci pour l'accueil que vous ferez à ce nouveau journal « Les p'tites infos ».

Un deuxième journal est d'ores et déjà en cours de réflexion.

Martine Gagnepain

Conférence de
rédaction



JEUNESSE

FORMATION BAFA

Le PIJ de la région de Condrieu organise une session Bafa
du samedi 16 au samedi 23 avril à Condrieu

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet
d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle,
des enfants et des adolescents en accueils collectifs de
mineurs

Condition : Il faut avoir minimum 17 ans le 1er jour de la
formation, donc 17 ans au 16 avril.

Inscription et information auprès du Point information
Jeunesse :
smorel@vienne-condrieu-agglomeration
ou au 06-11-43-05-79



STAGES 2022
BAFA/BAFD



TOURISME

DECLARATION A FAIRE EN MAIRIE

Toute personne qui offre à **la location un meublé de tourisme ou des chambres d'hôtes**, que celui-ci soit classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la mairie de la commune où est situé le meublé ou la chambre d'hôte.

Il est rappelé que cette déclaration est une obligation légale depuis le 1/07/2010.

Ne pas le faire : c'est prendre des risques en cas d'accident de la personne dans l'hébergement en question.

Vienne Condrieu Tourisme propose un accompagnement des hébergeurs sur la qualité.

L'Office du Tourisme prend en charge le premier classement.

Les déclarations se font via un CERFA :

- N° 13566*03 pour la DECLARATION EN MAIRIE DE LOCATION DE CHAMBRE D'HÔTE

Modèle accessible : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13566.do

- N° 14004*04 pour la DECLARATION EN MAIRIE DES MEUBLÉS DE TOURISME

Modèle accessible : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14004.do





ENVIRONNEMENT

LES HAIES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La déchetterie mobile est un service de proximité gratuit mis en place par l'Agglo. Il s'adresse en priorité aux habitants des communes éloignées des déchetteries fixes. Il est réservé aux particuliers et accessible avec [la carte d'accès en déchetterie](#). Elle s'installe deux fois par an aux Haies, sur le parking du cimetière, **de 9h à 15h**.

DATES DE COLLECTE 2022

Un samedi par mois, de 9h à 15h.

- Loire-sur-Rhône**
(parking de la piscine)
- 5 février
 - 14 mai
 - 6 août
 - 19 novembre

- Échalas** (Lieu-dit « Le Cri » vers le transformateur)
- 9 avril
 - 2 juillet
 - 8 octobre
 - 10 décembre

- Saint-Romain-en-Gier**
(stade de football)
- 8 janvier
 - 11 juin



- Les Haies**
(parking du cimetière)
- 5 mars
 - 10 septembre

CONDITIONS D'ACCÈS

La déchetterie mobile est accessible gratuitement aux particuliers habitant sur les communes d'Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Romain-en-Gier et Trèves.

L'accès est autorisé exclusivement aux véhicules de tourisme et tout véhicule de largeur inférieure ou égale à 2,25 mètres et de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Munissez-vous de votre carte de déchetterie !⁽¹⁾


L'accès est interdit aux professionnels (artisans, commerçants...).

⁽¹⁾ carte à demander à votre mairie sur présentation d'un justificatif de domicile




Une déchetterie proche de chez vous !

Service communication de Vienne Condrieu Agglomération - Décembre 2021

Déchets acceptés 

Encombrants, déchets verts, cartons, ferrailles, ampoules recyclables et petits appareils électroménagers (aspirateur, rallonge électrique, sèche-cheveux...)

Déchets non acceptés 

Gravats, pneus, bois, bâches plastiques agricoles, déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, produits toxiques), gros équipements électriques ou électroniques (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision...)

JOURNEE JEUX

Vendredi 4 mars 2022

de 10h à 18h

à la salle des fêtes des Haies

Gratuit!

"Vous pourrez jouer et découvrir gratuitement pour cette journée découverte tous les jeux proposés par le ludomobile et son projet 2022 qui intégrera LES HAIES dans sa nouvelle tournée pour la rentrée scolaire 2022, demandé par la mairie."

Ouvert à tous les habitants de 0 à 99 ans !
du territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Venez nombreux et en famille
avec votre envie de découverte et votre âme d'enfant !!

Masque dès 6 ans / pass sanitaire entre 12 ans et 18 ans / pass vaccinal +18 ans

Plus d'info :

Tél : 07 86 62 36 18

Mail : ludomobilemjcvienna@gmail.com

www.ludothequemjcvienna.fr



En partenariat avec :

Vienne
Condrieu
Agglomération



LES HAIES

DIMANCHE 06 MARS 2022

À MIDI

Salle des fêtes



**CHOUCROUTE
À EMPORTER**



**Au profit de l'Association
LES HAIES EN FLEURS**



**Choucroute garnie
+ Fromage
+ Bière**



14 € tout compris

INSCRIPTION avant le 28 février 2022 auprès de :

* Mme CHIRAT Isabelle ☎ 04.74.87.83.97.
1676 route de la Croix Régis LES HAIES

* Mme RIVORY Thérèse ☎ 06.18.34.47.68.
38 Impasse la croix LES HAIES

* Mr CREMILIEUX Raymond ☎ 06.22.56.15.84.
1171 route de la Croix Régis LES HAIES

Par votre présence, vous participez au
fleurissement du village. Merci.



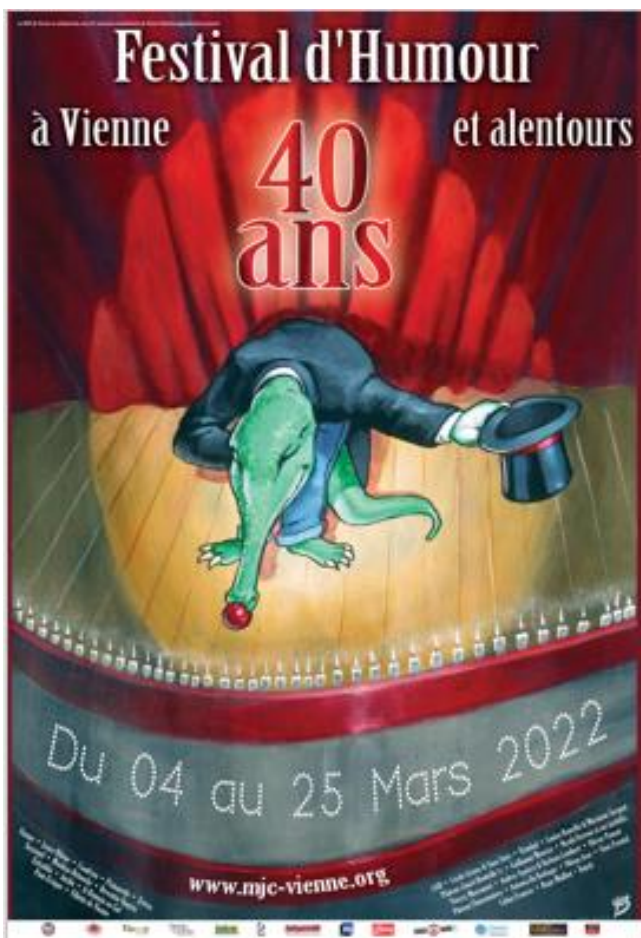
MOULES-FRITES le Dimanche 6 Mars 2022



La traditionnelle matinée **Moules-Frites** organisée par la
section Foot de l'ASQV aura lieu **le dimanche 6 Mars de**
11h30 à 13h30 à la salle Pierre BRET au Fautre.

PASS VACCINAL OBLIGATOIRE

D'avance merci de votre compréhension.



40^{ème} Festival d'Humour à Vienne et alentours



Jeudi 10 Mars 2022
Trêves - 20h30 / 17€

Espace Culturel Le Fautre à Trêves (69)
avec les communes de Longes et Les Haies
(ouverture des portes à 20h10)

VENTES DES PLACES
à la mairie des Haies
Lundi et mercredi
de 13h30 à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h.
Vendredi de 16h30 à 19h.

Avec leur gouaille et leur truculence légendaires, Louise et Marianne nous entraînent dans une quête médiévale et déjantée.

En effet, l'heure est grave ! La reine Jeanne qui règne sur la Provence est sans héritier ! Sa tante Isabeau d'Anjou vient la visiter afin de lui fourguer leur cousin Louis de France et ainsi réunir la Provence au domaine royal.

Y parviendra-t-elle ? Une joute titanesque dont les spectateurs sortiront tout esbaudis.

PASS et masque obligatoire.

L'organisation respectera les règles sanitaires en vigueur au moment du festival.

Pour consulter le programme complet du festival :

<http://mjc-vienne.org/section-16-festival-d-humour?fbclid=IwAR2izWjTkCjzIFOFu6JB5ZWeHihK5XI9BmcW9FDroMrtxymXipHJr6qnesq>



LES HAIES le 11 mars 2022

C'est CARNAVAL !



Programme :

Dès 16h30 : Rendez-vous à la salle des fêtes tous déguisés !

Goûter (Pop corn, ...) + Buvette + Défilé

Les enfants doivent être impérativement accompagnés d'un adulte. Le Sou décline toute responsabilité

Et Vente de Pizzas à emporter

Sur commande. Par sms 06.82.87.68.45 - Mikaël BLEIN

Retrait le 11 mars dès la sortie de l'école (Salle des fêtes)



1 pizza 9€ / 2 pizzas 18€ / 3 pizzas 26€ / 4 pizzas 34€
8€ la pizza supplémentaire



Sou des écoles des Haies



Bon de Commande

A retourner dans la boîte
aux lettres du Sou
Au plus tard
le 4 mars accompagné
du règlement

NOM Prénom :

.....

Vente au profit du Sou des Ecoles DES HAIES



Pizzas	Quantité
Jambon
Chèvre
Piquante
Reine
Bolo
Italia
Romaine
NB TOTAL PIZZAS €

En partenariat avec



aux Roches de Condrieu

Vendredi 18 mars
à 20h30

LA FÊTE

DU COURT

MÉTRAGE

Salle des fêtes des
Haies /Prix libre.

*Proposé par l'Association Culturelle
des Haies. Boisson offerte
après la projection.*

Rire & Chansons

Sam. 2 Avril

20h30 à Trêves

**Complexe Sportif et Culturel
Du Fautre**

Entrée libre (pass vaccinal)



**La Chorale des
Quatre Vents**

*Nouvelle Version
Inédite*

Avec en seconde partie :

« **Le Lucien** »

Une Dernière Couche !



Organisé par
La Chorale des quatre vents



03
AVRIL

SALLE DES FÊTES DES HAIES À PARTIR DE 8H

MATINÉE SABODET

**SABODET - PATATE - TOME DAUBÉE - BUGNES
BUVETTE**

**SUR PLACE OU À EMPORTER
PASS SANITAIRE VALIDE**

RESERVATIONS :

Instagram @les_zazous_des_haies
Facebook Zazous Des Haies

SMS ou Appel :

- Léonie Maras : 06 28 79 96 42
- Vincent Gelas : 06 89 24 31 47



LE BANQUET DES CLASSES

BANQUET DES CLASSES EN 2 : Retenez la date : samedi 23 avril 2022 !

LE SAVIEZ-VOUS ?

🍷 La fête des classes est une grande et belle tradition, amicale, familiale et qui permet de réunir chaque année tant de générations !

🍷 C'est une tradition qui perdure aux Haies. Tous les ans, les conscrits (personnes nées aux Haies ou installées aux Haies) des classes du numéro de l'année, classe en 2 en 2022, se réunissent pour une journée festive qu'on appelle le banquet des classes où participent les classards et leurs invités.

🍷 Véritable célébration des âges de la vie, depuis les nouveaux nés jusqu'aux centenaires, cette fête cimenter les générations, met en valeur le sentiment d'amitié, de solidarité, nés sur les bancs de l'école, dans les associations, au travail...

🍷 La journée est immortalisée avec la traditionnelle photo des classes où chacun(e) arbore un ruban de couleurs différentes suivant l'âge : vert pour les 20 ans, jaune pour les 30 ans, orange pour les 40 ans, rouge pour les 50, bleu pour les 60, mauve pour les 70 ans, bordeaux à 80 ans puis ruban tricolore à 90 et multicolore pour les 100 ans !!!

Cette fête s'apparente à celle des conscrits.

CONSCRIT / CLASSE ?

Avec la création de la conscription (service militaire obligatoire) en 1793 est apparue un peu partout en France une tradition durant laquelle les jeunes gens de chaque commune, se réunissaient et faisaient la fête, avant de partir à l'armée "faire leur classe".

Cette tradition marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde adulte. A l'origine cette tradition était réservée aux hommes, puis depuis les années 1960, les femmes et filles sont admises à la fête.

A l'origine, le « conscrit » était le jeune homme inscrit sur les registres du service militaire et la « classe » désignait l'année de naissance.

Aujourd'hui, le mot "conscrit" signifie dans le langage courant une personne née la même année et la classe désigne toutes les personnes dont l'année de naissance finit par le même chiffre.



CLASSE EN 2 DES HAIES



Chers conscrites et conscrits,

Vous êtes invités à participer au banquet des classes en 2 AUX HAIES qui aura lieu :



LE SAMEDI 23 AVRIL 2022

Déroulement de la journée :

- * 10 H 00 Messe en l'Église des Haies
et dépôt de gerbe au monument aux morts
Puis défilé des conscrits dans le village
- * 11 H 45 La traditionnelle photo avec votre plus beau sourire !
- * 12 H 00 Vin d'honneur et
Repas servi à la salle municipale des Haies



MENU :

- * Médaillon de saumon
- * Gratin Dauphinois
- * Quasi de veau sauce champignons
- * Rigotte des Haies ou Fromage blanc
- * Gâteau meringué aux fruits rouges
- Vin, Café, Clairette.

- * 19 H 00 Assiette de charcuterie – Fromage – Fruits



PRIX PAR PERSONNE : 50 € tout compris

(seule la photo est en supplément)

Les personnes ne souhaitant participer qu'à la photo seront les bienvenues mais nous vous remercions de vous inscrire.

INSCRIPTIONS AVANT LE 03 AVRIL 2022 CHEZ :

- * Mme GRAPOTTE Sandrine 607 chemin des varines 69420 LES HAIES
J 06 88 77 92 65
- * Mme THONNERIEUX Noémie 894 Chemin Rappart 69420 LES HAIES
J 06 32 49 78 74
- * Mr JAMET Christian 56 route du pilon 69420 LES HAIES
J 06 23 96 80 52



Le règlement par chèque à l'ordre de Mme Sandrine GRAPOTTE est à remettre lors de l'inscription. Merci.



CLASSE EN 2 DES HAIES



Les bébés nés en cette année 2022 sont invités à participer à la photo des conscrits :

LE SAMEDI 23 AVRIL 2022 à 11 h 45

devant la salle municipale des Haies

À l'issue de la photo, les bébés et leurs parents sont invités au vin d'honneur des conscrits.

En vous remerciant de vous inscrire avant le 03 avril 2022 chez :

* Mme GRAPOTTE Sandrine 607 chemin des varines 69420 LES HAIES
] 06 88 77 92 65

* Mme THONNERIEUX Noémie 894 Chemin Rappart 69420 LES HAIES
] 06 32 49 78 74

* Mr JAMET Christian 56 route du pilon 69420 LES HAIES
] 06 23 96 80 52



COMPLÉMENT DU DEMI-DIFFUSEUR DE VIENNE SUD SUR L'A7

ENQUÊTE PUBLIQUE



Du 28 février au 30 mars 2022, se tient l'enquête publique unique portant sur la réalisation d'un demi-échangeur autoroutier au sud de Vienne sur la commune de Reventin-Vaugris. L'enquête publique est un temps essentiel et réglementaire permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer librement sur le projet.

INFORMEZ-VOUS EN CONSULTANT LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- depuis la page internet dédiée à l'enquête :
www.a7-echangeur-viennesud.fr/enquete-publique
- sur les différents lieux d'enquête :
 - > Dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
30, avenue Général Leclerc - 38200 Vienne
 - > En Mairie de Reventin-Vaugris - 85, rue de la Mairie
- lors des permanences réalisées par le commissaire enquêteur :
 - > Dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération

Lundi 7 mars de 14h à 16h	Mercredi 23 mars de 16h à 18h
Mardi 15 mars de 12h à 14h	Mercredi 30 mars de 10h à 12h
 - > En Mairie de Reventin-Vaugris

Samedi 5 mars de 9h à 12h	Samedi 26 mars de 9h à 12h
Mardi 8 mars de 16h à 19h	Mercredi 30 mars de 14h à 17h
Vendredi 18 mars de 16h à 19h	

DONNEZ VOTRE AVIS

- via le registre numérique accessible
dès le 28 février à 9h, 24h/24, 7j/7 sur la page :
www.a7-echangeur-viennesud.fr/enquete-publique
- par écrit, dans les registres prévus à cet effet sur les lieux de l'enquête
- par courriel, à l'adresse suivante :
a7-echangeur-viennesud@vinci-autoroutes.com
- par courrier :
M. Denis Cuvilliet, commissaire enquêteur
Enquête publique - Projet complément demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud
Mairie de Reventin-Vaugris
85 rue de la mairie - 38121 Reventin-Vaugris



RENDEZ-VOUS SUR :
A7-ECHANGEUR-VIENNESUD.FR

La recette au fil des saisons....

SOUFFLÉS AU CHÈVRE RIGOTTE DE CONDRIEU

Ingrédients pour 4 personnes :

- 130 g de fromage de chèvre type Rigotte de Condrieu peu affinée
- 20 g de beurre
- 20 g de farine
- 3 oeufs + 1 jaune
- 30 cl de lait
- Sel, poivre
- beurre fondu et farine



Préparation :

1. Dans une casserole, faites fondre le beurre. Ajoutez la farine et laissez cuire pour former un roux. Délayez avec le lait petit à petit. Laissez cuire 5 min sur feu moyen jusqu'à ce que la préparation épaississe comme une béchamel.
2. Hors du feu, incorporez le fromage de chèvre coupé en fines tranches et les 4 jaunes d'oeuf. Salez et poivrez.
3. Beurrez et farinez quatre moules individuels. Tapotez pour enlever l'excédent de farine.
4. Battez les 3 blancs en neige avec une pincée de sel et incorporez-les délicatement à la préparation à l'aide d'une spatule ou d'une maryse.
5. Répartissez le mélange dans les moules en dépassant légèrement, lissez avec une spatule et nettoyez les bords du moule afin que le soufflé puisse lever.
6. Faites cuire 20 à 30 min dans le four préchauffé à 200°C.
7. Servez sans attendre.

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr